

DEC132095DR04

Décision portant nomination de M. Sébastien BEDU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3294 intitulée Neurobiologie et développement

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC10A001DSI portant création de l'unité n° UPR3294 à compter du 01/01/2010, dont le directeur est Monsieur Philippe VERNIER ;

Considérant que M. Sébastien BEDU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

DECIDE :

Article 1 : M. Sébastien BEDU, TCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3294, à compter du 9 juillet 2013.

M. Sébastien BEDU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Sébastien BEDU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 octobre 2013

Le directeur de l'unité

Philippe VERNIER



Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33

DEC132094DR04

Décision portant nomination de M. Stéphane PERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3294 intitulée Neurobiologie et développement

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC10A001DSI portant création de l'unité n° UPR3294 à compter du 01/01/2010, dont le directeur est Monsieur Philippe VERNIER ;

Considérant que M. Stéphane PERE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

DECIDE :

Article 1 : M. Stéphane PERE, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UPR3294, à compter du 9 juillet 2013.

M. Stéphane PERE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

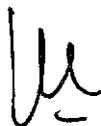
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane PERE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 octobre 2013

Le directeur de l'unité

Philippe VERNIER



Pour le CNRS,
La déléguée régionale
Véronique DEBISSCHOP



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33